

PETIT JOURNAL DE LA COMMUNE DE JANAILLAT

DECEMBRE 2024



# LETTRE D'INFORMATION COMMUNE DE JANAILLAT

La fin d'année 2024 n'a pas été meilleure que celle de 2023. Chaotique et incertaine, la situation nationale et internationale s'est aggravée ce qui crée beaucoup de tension dans tous les domaines.

Le nouveau gouvernement nommé suite à la dissolution de l'assemblée nationale est confronté à une fronde générale. L'annonce de restrictions budgétaires importantes pour réduire le déficit abyssal de la nation, entraîne des coupes sombres aussi bien pour la population que pour les collectivités locales. Les prévisions de budget n'annoncent rien de bon et les dotations d'état sont largement revues à la baisse, ce qui va créer d'énormes difficultés pour établir les budgets communaux.

2024 aura également vu des dérives comportementales graves. Le nombre de meurtres et assassinats violents sur la voie publique a explosé, créant un sentiment d'insécurité jamais atteint dans le pays.

De même, bien que notre région ait été épargnée par ce phénomène, la marche en avant du réchauffement climatique a inexorablement progressé, entraînant de nombreux décès et des dégâts très importants. Il nous faut rester vigilant face à ce phénomène qui peut frapper à tout moment.

Malgré ce propos préliminaire plutôt pessimiste, nous avons vécu un semestre intense au niveau des travaux et des animations dans la commune.

En effet, nous avons pu terminer deux gros chantiers qu'étaient la chloration et la sectorisation des divers châteaux d'eau de la commune. Cette opération s'est élevée à la somme de 187.000€ TTC, subventionnée à 80% sur le hors taxe. Ces travaux ont apporté rapidement une meilleure qualité de l'eau.

Dans le même temps, nous avons également achevé les travaux de l'église. La réfection totale de la toiture est d'un montant de 225.000€ TTC. L'opération a été subventionnée par l'état, le département, la communauté de communes, pour ce qui concerne les aides publiques. Nous avons également bénéficié du soutien de l'art français. Avec la fondation du patrimoine du limousin, nous avons lancé un mécénat populaire en 2023. Celui-ci a reçu un accueil très favorable de la population. Il se termine au 31 décembre 2024.

Suite à une opération nationale menée par la fondation du patrimoine pour soutenir le patrimoine religieux non classé, notre commune a été retenue pour l'obtention d'une nouvelle aide. En novembre, nous avons appris que la somme de 30.000€ nous était octroyée.

Grâce à toutes ces aides et celle de notre commune jumelle d'ENNERY, nous avons pu réaliser ce chantier dans d'excellentes conditions financières sans déséquilibrer notre budget.

Comme chaque année, en juillet nous avons rénové deux kilomètres de routes communales pour un coût de 45.000€.

Tout au long du semestre, nous avons poursuivi les négociations avec le syndicat de l'Ardour à Marsac, afin de préparer dans les meilleures conditions la passation de la gestion de l'eau potable au 1 janvier 2025, comme l'impose la loi Notre de 2015. Les deux parties ont pris les délibérations nécessaires pour ce transfert. A cet effet, la préfecture de la Creuse a pris un arrêté, en date du 8 novembre 2024.

Fin novembre, les travaux d'assainissement de la mairie et de la salle des fêtes ont débuté. Ils consistent à regrouper les diverses fosses septiques et à se mettre aux normes imposées par le SPANC. 25.000€ sont engagés sur cette action.

Suite à des directives de l'ARS, la conduite d'eau reliant Lafaye à La Combe doit être refaite. En effet les tuyaux PVC se dégradent et peuvent entraîner des problèmes sanitaires. Les travaux débuteront en 2025 et seront suivis par le syndicat de l'Ardour. L'estimation est de 130.000€ environ avec 80% de subvention de l'agence de l'eau et du département.

Voilà rapidement brossée l'activité travaux de ces derniers mois.

Pour le reste, il faut féliciter les différentes associations communales qui œuvrent sans relâche pour animer et apporter du bien être à la population.

La période des cadeaux arrive et comme chaque année un colis de Noël sera offert à toutes les personnes de plus de 74 ans.

La municipalité présentera ses vœux pour 2025, le 11 janvier à 11 heures à la salle Yves Faury. Vous êtes tous invités à ce moment de convivialité

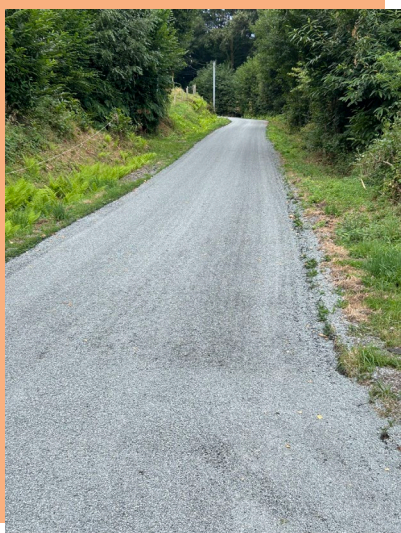
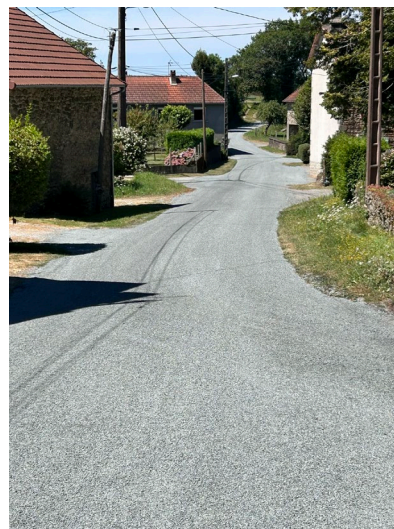
Pour terminer, avec un peu d'avance, je vous souhaite une année 2025 pleine de bonnes choses et qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé. Je n'oublie pas ceux qui souffrent ou sont dans la peine.

Le Maire  
Raymond DUBREUIL

## ROUTES



Comme tous les ans le programme de voirie a été réalisé au mois de juillet. Les routes de Bellesauve, Souliers, Bonnefond ont pu être consolidées par l'entreprise Evolis23 pour une distance de 1 km 980, et un budget de 45 596, 84€.



## EVOLIS 23



Vous trouverez le calendrier 2025 Evolis 23 des passages pour les ordures ménagères et recyclables à l'intérieur du petit journal.

## RANDONNEE, REPAS, ET SPECTACLE

Le comité des fêtes de Janaillat en partenariat avec la troupe théâtrale de Lavauzelle ont organisé le 29 juillet 2024, plusieurs activités sur la journée entière. Le matin, une randonnée partant de Lavauzelle arrivant jusqu'à Janaillat où un buffet froid a été servi à la salle Yves Faury à midi. Pour clôturer la journée, des chants traditionnels ont été proposés par la troupe théâtrale de Lavauzelle à l'église de Janaillat. Cette journée fut réussie malgré une chaleur accablante.



## ATELIER MEMOIRE



L'atelier mémoire piloté par Lydie HUAULT a repris son activité le 03 septembre 2024. Lors des séances vous pourrez entretenir votre mémoire et passer d'agréables moments en calculant, écrivant, échanger...Celles-ci se passent à la salle Yves Faury, une fois par mois, et au début de chaque mois. Pour toutes celles et ceux qui aimeraient participer, n'hésitez pas à rejoindre le groupe, en contactant Lydie HUAULT au 06.17.81.39.76

## ATELIER PEINTURE



L'atelier peinture a repris le 7 septembre 2024. Tous les niveaux sont admis, les plus aguerris transmettent leur savoir aux jeunes talents.  
Si cette activité vous interpelle, n'hésitez pas à contacter le président du comité des fêtes, Philippe Rivalland au 06.70.21.13.41.

## REPRISE DE LA GYM



Les séances de sport avec l'association de gym ont repris le jeudi 12 septembre 2024, suivies de l'assemblée générale. Pour toutes les personnes intéressées il faut prendre contact avec la présidente Mme MALIFAUD Mireille au 06.08.82.45.88.

## DICTEE



Le comité des fêtes a organisé le 21 septembre 2024 une dictée.

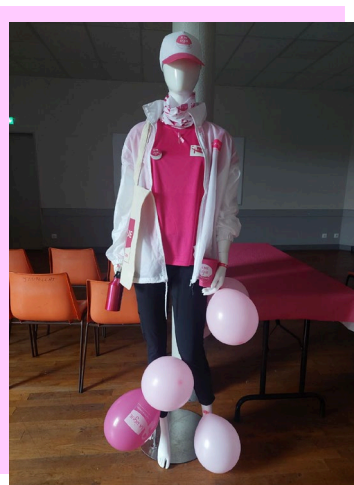
Un extrait de « Sans famille », de Hector MALOT a pu être rédigé, une dizaine de personnes étaient présentes pour se confronter à son niveau.

# OCTOBRE ROSE

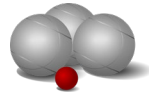


**Le 26 octobre 2024**

L'association de gym a tenu une nouvelle fois à soutenir la lutte contre le cancer à travers une randonnée accompagnée d'une pétanque amicale. Un stand spécial avec des tee-shirts, sweat, parapluie au profit de la ligue ont pu être vendus. Un spécialiste a aussi pu faire une conférence et répondre aux questions. Cette manifestation a remporté un vif succès.



## JEUX DE SOCIETE ET DE PLEIN AIR



Le dimanche 27 octobre un après-midi jeux de société a pu distraire les plus aguerris. Des desserts et des boissons ont été servis par le comité des fêtes. Tous sont repartis très contents en se promettant de revenir au printemps pour une revanche....

## RANDONNEE MATINALE



Le samedi 16 novembre 2024 une randonnée matinale au départ de La Ballatange a été organisée par le comité des fêtes. Deux circuits de 6 et 12 kilomètres ont été effectués par les marcheurs.



# REPAS D'AUTOMNE



Le comité des fêtes a organisé un repas d'automne, deux menus classique et végétarien ont été proposés. Plus d'une soixantaine de convives ont pu participer à cette soirée où la bonne humeur et les saveurs étaient au rendez-vous.





# SYNDICAT DES EAUX POTABLES DE L'ARDOUR



**05.55.81.50.91**

Comme nous vous l'avons déjà stipulé dans le petit journal de juin 2024, l'eau potable de la commune de Janaillat sera gérée par le Syndicat de l'Ardour, basé à Marsac, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

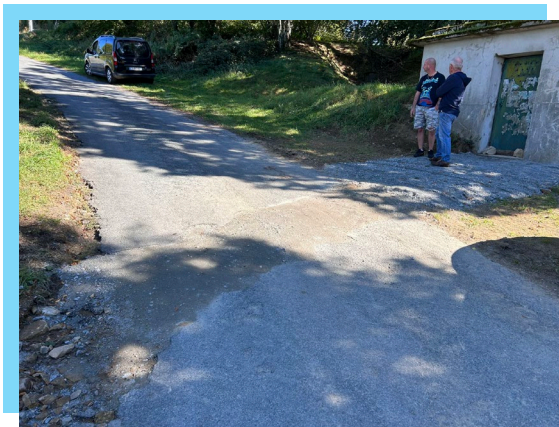
A compter de cette date, tous changements ou problèmes techniques seront à leur transmettre, changement d'adresse, fuites, déplacement de compteur, pose de compteur etc...

Les factures seront en deux parties, au mois de Mars vous recevrez une facture concernant 9 mois d'abonnement et fin d'année, en principe au mois de décembre, une facture concernant la consommation d'eau et les 3 mois restant de l'abonnement.

Le changement verra une légère augmentation des tarifs de l'eau potable et de l'abonnement. Le prix exact va être décidé le 20 décembre 2024 par le syndicat.

Le reliquat d'argent restant sur le budget eau communal sera réversé au syndicat après paiement des factures en cours et accord entre les deux parties.

Le projet de réfection de la canalisation Lafaye - Les Combes sera géré par les nouveaux gestionnaires. Nous suivons avec la plus grande attention cette mutation afin que ce transfert se passe dans les meilleures conditions pour les habitants de la commune.



## FERME DE LOU ARBAN



La ferme de Lou Arban issue de l'agriculture biologique vous propose une vente à la ferme tous les mardis de 17h00 à 19h00, à Augères (grange à côté de l'église dans le bourg d'Augères). Vous pourrez trouver de la farine, des huiles, des graines de la viande de veau et vache. D'autres producteurs pourront aussi vous proposer du pain, du miel et des légumes.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Lucas ou Jean-Baptiste au 06-74-01-88-03 ou [fermedelouarban@mailo.com](mailto:fermedelouarban@mailo.com)

## BIENVENUE

A la fin du printemps, un agriculteur, Laurent Vayleux, s'est installé sur la commune avec sa famille, sur la propriété de Jean-Luc Aleonard, à Malleret. Originaire du Lot où il possédait déjà une ferme, il a agrémenté les terres de notre commune avec ses vaches Salers.



## COMMANDE DE VIANDE

La CELMAR de La Souterraine organise la vente de différentes viandes tous les quinze jours, les bons de commande sont disponibles à la mairie. Plusieurs points de livraisons sont possibles notamment chez Mr Aléonard Jean-Luc au 2 Malleret pour le secteur de Janaillat.



## RAPPELS



\* Nous vous rappelons que pour le bien vivre de tous les administrés de la commune, les travaux extérieurs, comme le passage de la tondeuse, tracteur tondeuse, débrousailluse, ou tronçonneuse, il est préférable de respecter les horaires suivants :

**9h00-12h00, 14h00-18h00, du lundi au vendredi**

**10h00-12h00, 14h-16h00 le samedi**

**10h00-12h00 le dimanche**



\* Suite à un abandon sur la commune de trois chiens et sept chiots, un rappel sur la détention animale est nécessaire. Un animal n'est pas un jouet, c'est un être vivant, qui a besoin de présence, de nourriture, de soins, d'être tatoué, d'être vacciné, et bien sur éduqué. Tous ces points engendrent des frais, c'est pour cela qu'il faut bien réfléchir quand on adopte un animal quel qu'il soit.

L'abandon et la maltraitance sont punis par la loi afin de les protéger.

Le 3677 permet de signaler une infraction de ce type.



\* Le site internet de la commune de Janaillat est mis à jour régulièrement. Vous pouvez le consulter aussi souvent que vous le voulez, vous trouverez toutes les manifestations, informations qui se passent dans notre commune.


« <https://www.janaillat.fr> »

# CALENDRIER DES ASSOCIATIONS

## Janailat en fête

-Le samedi 11 janvier 2025, l'assemblée générale de l'association aura lieu à la salle Yves Faury, à 15h00. L'assemblée générale est ouverte à toutes les personnes s'intéressant à la vie et aux activités de l'association. Elle sera suivie d'un pot et de la galette des rois 🇰🇷

## Gym

-Courant janvier 2025 : Randonnée de la Galette   
-Le week-end du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025, un voyage à Annecy est ouvert à tous.  
4jours tout compris, pension complète + activités

Pour tous renseignements complémentaires Mireille se fera un plaisir de vous répondre au 06.08.92.45.88



mon voyage à

# ANNECY

Mai 2025

29 Mai au 1er Juin 2025

**4 jours TOUT COMPRIS**  
**Pension complète + activités**

Participation demandée à l'inscription  
Renseignement auprès de Mireille au 06 08 92 45 88



**29 Mai au 1er Juin 2025**

**4 jours TOUT COMPRIS**  
**Pension complète + activités**

Départ en bus : Janailat / Arrivée : Annecy

**Jour 1 :**

Arrivée à Annecy à midi prévoir le pique nique + visite du Château de Menthon + temps libre

**Jour 2 :**

Visite Guidée d'Annecy + Croisière d'1h30 sur le lac

**Jour 3 :**

Balade guidée sur les hauteurs d'Annecy + Quartier libre

**Jour 4 :**

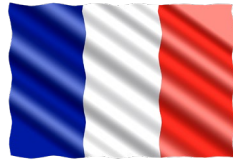
Dégustation de produits locaux + Retour à Janailat

Tarif : 721,40€ / personne

Participation demandée à l'inscription  
Renseignement auprès de Mireille au 06 08 92 45 88



# CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024



Comme chaque année la cérémonie du 11 novembre a eu lieu à 11 heures aux monuments. A l'issue le pot de l'amitié a été offert par l'association des Anciens Combattants.

## MESSE



Une messe a été célébrée à l'église de Janailat, le vendredi 13 novembre 2024 à l'occasion de la fête patronale de la commune de Janailat, en l'honneur du Saint patron de l'église, Saint Saturnin. A l'issue de celle-ci la paroisse a offert le verre de l'amitié.

## GESTES DE PREMIERS SECOURS



L'association de gym en partenariat avec Groupama et l'intervention des pompiers a pu organiser une matinée sur la sensibilisation des gestes de premiers secours à la salle Yves Faury. Des membres de l'association ainsi que des habitants de la commune ont pu s'initier.

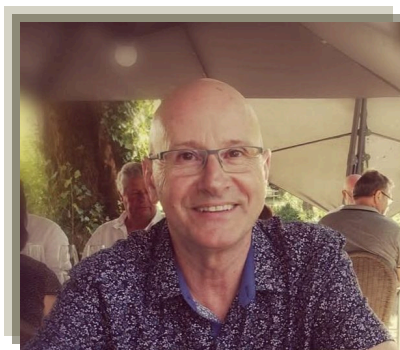
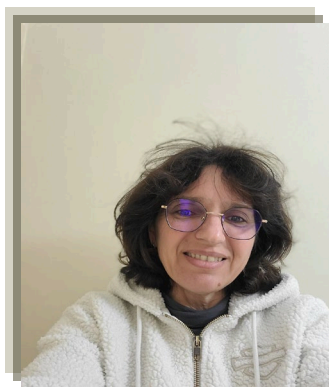


## RECENSEMENT DE LA POPULATION



Pour l'année 2025, la commune de Janaillat doit recenser sa population. Deux intervenants sont en charge de ce dossier. Madame MARITAUD Laure sera la coordinatrice communale et Monsieur RIVALLAND Philippe sera l'agent recenseur.

Cette enquête se déroulera du 16 janvier au 17 février 2025.



## GOUTER DE NOËL



Le 15 décembre 2024 à la salle Yves Faury le comité des fêtes de Janaillat organise un goûter de Noël intergénérationnel en présence des aînés de la commune avec une distribution de cadeaux aux enfants de la commune de moins de 12 ans. Pour les personnes voulant participer à cette manifestation, il est préférable de s'inscrire.



## VŒUX

Les vœux du maire auront lieu le samedi  
11 janvier 2024, à 11 heures, à la salle  
Yves Faury



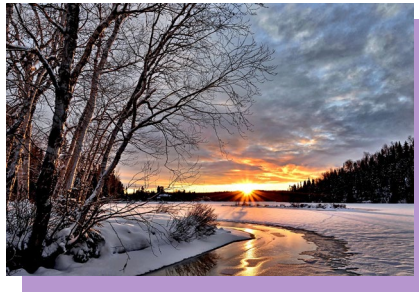
# ETAT CIVIL



## Naissance

Mahö FELICE, né le 09 novembre 2024

Le maire et le conseil municipal adressent leurs vœux de prospérité à l'enfant et les félicitations aux parents.



## Décès

CLAMONT Marie-Thérèse, épouse LAMOUREUX inhumée à Janaillat le 30 août 2024

SINAUD Renée, épouse DURAND inhumée à Janaillat le 09 octobre 2024

Le maire et le conseil municipal adressent leurs condoléances aux familles des défunts.

